

## Oui à la 13° rente AVS

## Discours de Mattea Meyer, Co-Présidente du PS Suisse

Seules les paroles prononcées font foi.

L'AVS est **la** conquête sociale du 20° siècle. Elle a libéré les gens d'une angoisse existentielle et a mis fin au fait de les abandonner à leur sort lorsqu'elles et ils devenaient vieux. Et elle a libéré la population active et capable de travailler de l'obligation de subvenir aux besoins de leurs parents à un âge avancé. L'AVS a transféré cette responsabilité à la société, de manière solidaire.

C'est donc à juste titre que l'AVS jouit d'une grande importance auprès d'une grande partie de la population. Qu'il s'agisse d'une boulangère, d'un enseignant, d'une infirmière, d'un paysan, d'une policière ou d'une mère élevant seule ses enfants, l'AVS est de loin la rente de vieillesse la plus importante, la plus stable et la moins coûteuse pour toutes ces personnes aux revenus faibles et moyens. De plus, l'AVS est la seule à reconnaître le travail d'assistance non rémunéré, fourni principalement par les femmes. Parallèlement, on peut de moins en moins compter sur la rente du deuxième pilier : elle ne cesse de baisser, malgré des cotisations plus élevées.

Voyons dans quelle situation nous nous trouvons actuellement : tout devient plus cher. Les primes d'assurance-maladie augmentent, les loyers explosent avec la hausse du taux d'intérêt de référence et les prix dans les magasins sont plus élevés en raison du renchérissement. Avec cette hausse des coûts, un couple de retraités, une retraitée ou un retraité perdra à l'avenir un mois de pension. Leur pouvoir d'achat diminue. La hausse des prix touche particulièrement les personnes ayant de faibles rentes. Parmi elles, les femmes sont plus nombreuses que la moyenne.

Une perte de pouvoir d'achat est une perte personnelle, car pour de nombreuses et nombreux retraitées, cela signifie qu'après une vie de travail, elles et ils doivent compter avec des soucis financiers à la retraite. Ces personnes doivent y réfléchir à deux fois avant de faire une excursion avec leurs ami-es ou d'offrir un cadeau à leurs petits-enfants. La perte du pouvoir d'achat des retraité-es est également un non-sens économique, car elle met en danger les emplois et la prospérité.

Avec la 13<sup>ème</sup> rente AVS, nous pouvons compenser rapidement et efficacement cette perte de pouvoir d'achat. Les personnes qui ont travaillé toute leur vie et ont cotisé à la prévoyance vieillesse méritent une rente décente. C'est pour cela qu'une 13<sup>ème</sup> rente AVS doit être versée à toutes et tous les retraité-es, actuel-les et futur-es.

Je me permets encore un mot sur la capacité de financement : cet argument revient toujours lorsqu'il s'agit de faire quelque chose pour la population de ce pays. On prétend que l'argent manque.

1

Contrairement aux prévisions, l'AVS est toujours dans les chiffres noirs. Les scénarios alarmistes sont faux. La 13<sup>ème</sup> rente AVS coûtera environ 4,1 milliards lors de son introduction. L'AVS peut supporter ces coûts supplémentaires, car la Confédération prévoit des excédents d'un montant à peu près équivalent pour 2026. Si des moyens supplémentaires devaient être nécessaires à l'avenir, une cotisation salariale supplémentaire de 0,4 % suffirait. Une augmentation des rentes aussi avantageuse pour les travailleuses et travailleurs n'est possible que par le biais de l'AVS.

Il est grand temps de faire quelque chose pour les gens.